



APPEL A LA MOBILISATION le 22 septembre, pas un postier ne doit travailler, c'est le prix à payer pour combattre la privatisation de la Poste.

Le 29 juillet 2009, le projet de Loi de changement de statut de La Poste en société anonyme et d'ouverture de son capital a été adopté par le Conseil des ministres en vu d'être déposé devant le Parlement dès la rentrée.

Vouloir enclencher une telle procédure d'urgence confirme la frilosité du gouvernement sur ce dossier et sa volonté de tenter de passer en force une privatisation que ni les postiers, ni les usagers ne souhaitent.

En effet, isolé face aux votes unanimes de l'ensemble des organisations syndicales aussi bien le 3 juillet au Comité Technique Paritaire que le 16 juillet au Conseil Supérieur de la Fonction publique, le gouvernement doit faire face, depuis de nombreuses semaines aux luttes qui se développent dans les services et avec la population et ses élus locaux.

Les luttes qui se développent depuis plusieurs mois dans les services contre des réorganisations successives sont autant de points d'appuis, pour articuler la nécessité de combattre la privatisation et des moyens nécessaires pour répondre aux besoins de service public et satisfaction des revendications.

Dans le contexte de crise que nous vivons, plus que jamais, La Poste doit demeurer un service public de proximité et de qualité pour tous les citoyens, dans la complémentarité de ses activités.

Sa vocation est bien de rester un service public qui puisse répondre aux besoins de la population tout en jouant un rôle essentiel dans l'aménagement du territoire.

La organisations syndicales invitent les postiers à exprimer fortement leur opposition au projet de loi et aux restructurations et d'exiger du président de la République un référendum.

**La FAPT CGT 37, FO, SUD et la CFDT
appellent tous les postiers à être en grève
et à se rassembler à 10h, place Jean Jaurès,
à Tours, le 22 septembre 2009.**

